

Alors, il n'est pas étonnant de constater l'agitation et la contestation au Québec. Il n'est pas étonnant de constater que le ministre du Travail du Québec, M. Cournoyer, disait dernièrement: Si la situation ne s'améliore pas, le nombre de personnes désirant la révolution grandira! Si nous ne mettons pas tout en œuvre pour agir, si nous ne faisons pas face à la situation, à la réalité, ce qui me fait peur, c'est que nous n'aurons pas un nombre suffisant de policiers pour contrôler l'attitude de ces gens que le système aura fait souffrir.

Il n'est pas le seul à parler ainsi. M. Bourassa, premier ministre du Québec, disait la semaine dernière qu'il était inquiet et doutait de la possibilité de créer 100,000 emplois. Il ne proposait aucune solution et ne disait pas non plus quelles lois son gouvernement pourrait adopter en vue de corriger la situation.

Également, dans la province de Québec, les chefs d'industrie font entendre le cri d'alarme. M. Daoust, par exemple, disait que c'est le début de la catastrophe, lorsqu'on constate un taux de 8.4 p. 100 de chômage au Québec et que 11,500 emplois permanents ont été perdus l'an dernier.

Hier soir, en ouvrant les journaux, j'y lisais qu'une usine importante comme celle de SOGEFOR est en train de mettre à pied 800 employés. Il s'agit de quatre usines qui ont coûté à l'État et à l'entreprise privée 9 millions de dollars.

• (5.20 p.m.)

Lorsque nous savons que 52.8 p. 100 des faillites commerciales enregistrées au Canada se produisent au Québec et que le ministre du Travail se dit satisfait des mesures prises jusqu'ici par le gouvernement pour corriger cette situation, je dis que le gouvernement manque à son devoir.

Monsieur l'Orateur, quelles sont les causes de cette situation? On dira évidemment que c'est la crise d'octobre. Mais cette crise d'octobre n'a pas surgi comme un champignon. Au contraire, elle avait des racines; un malaise existait déjà, et le gouvernement ne l'a pas prévu.

Le chef de l'opposition officielle (M. Stanfield) ne disait-il pas, d'ailleurs, cet après-midi, que la cause principale de ce malaise était la politique fiscale du gouvernement actuel. A ce sujet, je voudrais faire consigner au hansard une déclaration de M. Claude Ryan, du journal *Le Devoir*, en date du 18 janvier 1971, qui disait, au sujet de la politique fiscale du gouvernement, et je cite:

Le gouvernement Trudeau a suivi, en matière de finances publiques, l'une des politiques les plus réactionnaires... Obsédé par l'objectif d'un budget équilibré, il a obligé en les accablant à des déficits par sa pingrerie fiscale, les gouvernements provinciaux et municipaux à accroître leur dette à l'étranger...

Le gouvernement a de plus...

...retiré du secteur privé une portion telle du produit national que le dynamisme de ce secteur en a été affaibli...

...au détriment de la majorité des travailleurs. Ainsi, on a...

...réduit des catégories nombreuses de citoyens dépendant plus immédiatement d'allocations de l'État, à un niveau de revenu qui les confine à la mendicité.

Monsieur l'Orateur, si l'on ne veut pas détruire ce pays, il est temps que l'on revienne à une conception plus dynamique des finances publiques.

[L'hon. M. Asselin.]

Je continue la lecture de l'article:

Aux agents économiques dont les décisions et l'action créatrice sont essentielles à l'expansion économique, le gouvernement doit offrir des stimulants nouveaux.

Depuis près de trois mois, nous demandons au gouvernement de rétablir le programme des travaux d'hiver, non pas afin d'obliger les gens à vivre de l'assistance sociale ou de l'assurance-chômage, comme le veut le gouvernement actuel, en leur versant de maigres allocations, mais en leur donnant de l'emploi.

Un grand nombre d'assistés sociaux ne sont pas intéressés à recevoir des allocations sociales. Un grand nombre de ces assistés le sont parce qu'ils y sont obligés. La plupart d'entre eux aimeraient avoir du travail.

Pourquoi le gouvernement n'a-t-il pas remis en vigueur le programme de travaux d'hiver? On me dira que le système a engendré de la fraude. C'est évident. Mais il y est possible d'adopter une loi pour empêcher la supercherie. Il est bien plus intéressant pour quelqu'un qui travaille à des travaux d'hiver, dans une municipalité, de gagner \$15 par jour que de recevoir une maigre prestation de \$150 par mois. Il est moins porté à l'oisiveté et à la passivité.

Monsieur l'Orateur, nous avons fait des suggestions au gouvernement. Lorsqu'on lui a demandé de supprimer la taxe de 11 p. 100 sur les matériaux de construction, pourquoi a-t-il fait la sourde oreille? On aurait pu ainsi donner du travail aux chômeurs. Les gens auraient vendu plus de produits manufacturés.

Lorsqu'on a demandé au gouvernement de supprimer la surtaxe de 3 p. 100, quelle fut la réponse du ministre des Finances (M. Benson)? On l'avait imposée uniquement pour un an. Le ministre des Finances l'a laissée en vigueur.

J'entendais, cet après-midi, le chef du Ralliement crédiste (M. Caouette) parler des impôts, de la surtaxe de 3 p. 100: c'est son parti qui avait voté avec le gouvernement pour le maintien de la surtaxe de 3 p. 100, en 1967.

Monsieur l'Orateur, quand serons-nous parvenus au moment où le gouvernement fédéral se départira de certaines juridictions en faveur des provinces, afin que celles-ci puissent disposer de meilleurs moyens économiques pour faire face à leur situation?

Cet après-midi, je posais une question à l'honorable ministre de l'Expansion économique régionale (M. Marchand), qui me répondait que le gouvernement fédéral a donné 150 millions au Québec pour combattre le chômage. Or, on nous apprend que sur les 150 millions, 68 seront affectés à la construction de routes, à Montréal. Cela vise à créer quels emplois, monsieur l'Orateur? Quatorze cents emplois pour 68 millions de dollars! Dans la construction de routes, on doit procéder à des expropriations, à des achats de terrains; on doit payer des frais judiciaires et extra-judiciaires. Est-ce alors logique d'accorder une subvention de 68 millions pour combattre le chômage, pour ne créer que 1,400 emplois au Québec? Je ne blâme pas le gouvernement du Québec d'avoir accepté cet argent pour construire des routes à Montréal, mais je dis qu'il est illogique de n'avoir réussi à créer que 1,400 emplois. J'ai pris la parole aujourd'hui, parce que je représente une circonscription où le chômage règne en maître. Vingt-cinq p. 100 de la main-d'œuvre est en chômage. Lorsque l'honorable ministre de l'Expansion